

## Communiqué de presse - Conseil communal 29/11/21

### **Lancement de la procédure de recrutement du futur Chef de Corps**

Le Conseil communal du 29 septembre dernier a pris acte de la démission de ses fonctions de Monsieur le 1er CDP Christian BEAUPERE à la date du 31 mai 2022.

Le Collège propose aujourd'hui au Conseil de déclarer le mandat de Chef de Corps de la Police locale de Liège vacant au 1er juin 2022, de définir la composition de la Commission de sélection et de lancer l'appel à candidature. Une fois que cet appel à candidatures aura été publié par les services de la police fédérale, les candidats disposeront d'un délai de 30 jours pour déposer leur candidature.

### **Inondations : les réquisitions ont permis une intervention rapide et efficace**

Les crues exceptionnelles du mois de juillet ont nécessité une réponse rapide et efficace de nombreux services publics et privés. Au-delà de l'action immédiate des services communaux, le Bourgmestre a, dès le 14 juillet, réquisitionné une série d'entreprises privées pour prendre en charge différentes conséquences des inondations.

Grâce aux réquisitions effectuées, il a pu être procédé sans attendre à l'évacuation et au stockage des déchets, à la mise à disposition de conteneurs et de blocs sanitaires pour les centres de proximité, aux réparations d'urgence pour les écoles, la Maison des Jeunes de Kinkempois, l'achat de ventilateurs et déshumidificateurs sans oublier le déplacement temporaire du Marché de Chênée.

Le Collège propose au Conseil d'admettre l'ensemble des dépenses liées à ces 22 dossiers pour un montant de près de 800.000 €.

### **« Commerçons bien »**

Le Collège propose au Conseil communal d'adopter le mécanisme d'octroi et de financement des chèques "**Commerçons bien !**" prévu dans le cadre du Plan de relance post covid 2021 de la Ville.

Cette mesure essentielle du plan de relance (3.900.000 EUR) vise à **booster la consommation dans les commerces liégeois**, en ramenant les clients à Liège, **tout en renforçant le pouvoir d'achat des ménages**.

**Des chèques pour une valeur totale de 20 € par habitant seront octroyés à toutes les personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Liège au 1er décembre 2021.**

Ces chèques « Commerçons bien ! » pourront être utilisés dans tous les commerces participants (dans une période de 6 mois maximum) : il s'agit des commerces sédentaires établis sur le territoire communal (y compris Horeca), à l'exclusion des commerces suivants : tabac, alcool, CBD, cigarette électronique, jeux de hasard. L'objectif est de délivrer les chèques d'ici la fin d'année 2021.

## Collectif contre les Violences familiales et l'Exclusion : mise à disposition de 15 logements de transit collectif

Le 29 mars dernier, le Conseil adoptait la convention permettant la mise à disposition gratuite de bâtiments destinés à héberger les activités du Collectif liégeois contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE) jusqu'en 2045.

Une partie des locaux devait faire l'objet d'importants travaux afin de répondre aux normes de sécurité et de confort indispensables à un accueil digne des personnes en situation de violences familiales.

La Ville prenant également à sa charge les frais d'énergie ainsi que les frais liés à la téléphonie et à la modernisation de la ligne d'appel d'urgence de l'association.

Le Collège propose aujourd'hui au Conseil d'adopter la convention régissant la répartition des interventions financières pour la rénovation des bâtiments entre la Ville et le CVFE.

Pour la Ville de Liège, l'ensemble des travaux de réhabilitation et de reconstruction est estimé à 723.832 € HTVA. L'intervention financière de l'ASBL « Collectif contre les Violences familiales et l'Exclusion – Liège » dans les travaux s'élève à 58.300 € TVAC.

Le CVFE est depuis longtemps soutenu par la Ville de Liège. Depuis 2002, il est également impliqué dans le réseau VIF (Violences Intrafamiliales) initié par le Plan de Prévention de la Ville de Liège et réunissant des professionnels des milieux associatif, policier, judiciaire et institutionnel.

L'objectif de ce réseau est de réfléchir à une vision multidisciplinaire de la problématique et d'y apporter, sur base des expertises de chacun.ne des membres, une collaboration pour aider et encadrer les victimes.

C'est dans ce cadre, que le CVFE est un partenaire essentiel du Comité d'accompagnement pour la sécurisation et la prise en charge des personnes victimes de harcèlement grave de la part de leur ex-partenaire.

### Découvrez la version actualisée du Plan Communal de Mobilité de la Ville de Liège !

En 2019, l'agglomération liégeoise, composée de ses 24 communes, s'est dotée d'un Plan Urbain de Mobilité présentant une vision globale et cohérente de la mobilité. Cet outil, à l'échelle de l'arrondissement, permet à chaque commune de s'inscrire dans une vision plus large de mobilité et ainsi d'adapter son Plan Communal de Mobilité pour y intégrer une continuité.

Liège étant en mutation, il semblait indispensable d'adapter son plan communal en fonction du PUM mais également sur base de l'évolution de la société et des enjeux plébiscités par les citoyens dans le cadre du projet de Ville Liège 2025.

### 18 enjeux pour les 10 prochaines années



D'abord un principe essentiel, à la base de la philosophie du document : le principe STOP. Il s'agit d'un concept qui priorise les différents modes de transport et la place que la Ville souhaite leur attribuer dans la mobilité. STOP est pensé pour faire la part belle aux modes doux: la marche en premier lieu suivie par le vélo, les transports en commun et enfin, la voiture.

Cet outil stratégique comporte également un portrait de territoire permettant de se faire une idée de la mobilité à Liège à l'heure actuelle et de la contextualiser. Notamment, par le biais de chiffres-clés par mode de déplacements.

18 enjeux à Liège ont été désignés pour les 10 prochaines années. La Ville de Liège souhaite par exemple :

- Généraliser des espaces publics de qualité au profit des modes actifs
- Concilier offre en stationnement et attractivité de la Ville
- Intégrer les deux-roues motorisés comme solution de mobilité urbaine
- Réorganiser le réseau de bus en faveur de la desserte locale
  
- s'atteler aux spécificités du monde scolaire et hospitalier, véritables pôles sur le territoire de la Ville générant des flux de mobilité particuliers,
- mettre en avant les thématiques de l'autopartage et du covoiturage étant donné l'effet bénéfique qu'elles génèrent tant sur la fluidité du trafic que sur le stationnement,
- faire de Liège un projet pilote pour la logistique urbaine (le transport de marchandises en Ville) afin de l'intégrer au mieux dans la mobilité quotidienne et ainsi réduire le transport des marchandises dans sa forme traditionnelle réduisant les implications que cela comporte (environnement, état des routes, nuisances sonores,...),
- augmenter la capacité de rassembler les données quantitatives et qualitatives sur la mobilité en investissant dans des données de mobilité pertinentes permettant d'enrichir la connaissance du sujet afin de permettre des choix au plus proche de la réalité de terrain,

Il ne s'agit là que de quelques enjeux cités, mais tous s'articulent autour d'un autre plus global et incontournable qu'est le défi climatique grâce à la transition écologique.

### Quelques exemples d'actions concrètes ...

56 actions différentes ont été identifiées et déclinées en 10 thématiques afin de rencontrer le principe STOP évoqué ci-dessus.

- Mettre en avant le piéton sous toutes ses composantes et favoriser ses déplacements, c'est par exemple « Agrandir les espaces piétonniers et développer des axes piétons forts » et « Supprimer les grandes coupures urbaines que rencontre le piéton ». En effet, nous sommes toutes et tous piétons au cours d'une journée.
- Garantir l'autonomie des personnes à mobilité réduite dans leurs déplacements.
- Multiplier, sécuriser et diversifier les possibilités de stationner son vélo
- Encourager la pratique du vélo notamment grâce la « Réalisation d'un Plan vélo 2020-2030 pour assurer le maillage du territoire ».
- Dans la dynamique apportée par le tram, « Développer 4 lignes de bus à haut niveau de service et en faire des projets d'axes » permettra d'augmenter la fréquentation des bus.
- Au niveau ferroviaire, le même objectif sera atteint en « Faisant du train une option de mobilité envisageable pour chaque type d'activité et à chaque moment ».
- Diversifier l'offre de transport pour encourager les citoyen·ne·s à changer de mode, notamment par le fait de « Poursuivre l'intégration des mobilités partagées en libre-service ».
- « Couvrir toutes les grandes entrées de Liège par une offre en P+R gratuite liée au train, au tram ou aux Bus à Haut Niveau de Service » contribuera à promouvoir toutes les alternatives à la voiture individuelle.
- Pour poser des choix cohérents et inclusifs, il faut par exemple « Connaître, penser et agir en termes de mobilité générée ».
- Diminuer l'emprise de la circulation routière et de ce fait, « Lutter contre le bruit », permettront une amélioration nette de la qualité de vie des Liégeois·e·s.
- Apaiser et rationaliser le stationnement en Ville passe par une « Augmentation du nombre de places de stationnement contrôlées » et par une « Meilleure gestion du stationnement au profit des riverains, des clients des commerces et des services et des véhicules respectueux de l'environnement ».
- Mettre en place un bureau du temps pour agir sur la congestion
- Interdire tout transit de poids lourds
- « Développer une réelle culture de la gestion des marchandises » permettra d'éclairer et traiter davantage cette thématique de la mobilité.

## Ensemble, pour une meilleure qualité de vie dans une ville apaisée...

La mobilité est un enjeu majeur qui nous touche toutes et tous, tout en faisant intervenir une multitude d'acteurs (citoyen·nes, institutions publiques, secteur associatif) et de défis transversaux (environnement, économie,...).

C'est sans doute là le challenge essentiel à relever pour Liège : fédérer l'ensemble des citoyen·ne·s et acteurs autour de cette politique ambitieuse de la mobilité en Ville. En somme, la Ville de Liège souhaite développer les modes actifs et les transports en commun en visant une meilleure qualité de vie et d'attractivité tout en étant consciente des spécificités de son territoire.

Découvrez le Plan Communal de Mobilité sur [www.cestlemomentdechangerdemode.be](http://www.cestlemomentdechangerdemode.be)